VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mary Love, veuve d'Albert Powlless.

No 94 137—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.

Corps de logis double, Nos 2320-22 rue Ste-Anne, entre Miro et Tonti.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd, Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 26 oct. 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le faubourg Tremé de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Orléans, Ste Anne, Miro et Tonti, désigné par le lot No 13 dudit ilet sur un plan de Cormuny, le 15 septembre, déposé en l'étude de P. P. Labarre, notaire de cette paroisse, lequel dit lot mesure d'après ledit plan 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, 86 pieds 4 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 12 et 86 pieds 2 pouces sur une autre ligne le séparant du lot No 14.

Conditions—Comptant. L'acte de vente par devant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd., Encanteurs.

E. M. Robbert, avocat.

30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Donnenfelser et Mme Elizabeth Meyer, son épouse.

No 93 061—94 236 consolidés—Cour Civile de District—Division B.

Au plus haut et dernier enchérisseur. Grand ouverture de la saison. Excellente occasion pour obtenir cottages doubles et résidences dans diverses parties de la ville.

3426 28 rue Constance, Cottage double.
3436 rue Constance, Cottage simple.
3418 rue Constance, Cottage simple.
1210 12 rue Marengo, Cottage double (grand terrain).
219 21 rue Olivier (Alger). Splendide Cottage double.
3430 32 rue Constance, Cottage double.
3438 40 rue Constance, Cottage double.
3424 rue Constance, Jolie résidence simple à deux étages.
1105 07 rue Marengo, Cottage double.
231 rue Olivier, Magnifique Résidence simple à deux étages.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 20me jour d'octobre 1910, et le jugement lu et signé en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 26me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:—

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 161 (autrefois 7) borné par les rues Constance, Laurel, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No 19, mesurant 35 pieds, 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot est désigné par la lettre C sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, date du 24 août 1910.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3426 28 rue Constance et comprenant un cottage double retiré de la banquette et contenant de chaque côté 4 chambres, hangar, galerie, etc., connexion d'eau et d'égout, loué $12 par mois chaque côté.

2. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet et contigue à la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre D sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et comprenant la plus grande partie du lot 20 et d'une portion du lot 21 dudit ilet, ladite portion de terre mesurant 34 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations portant les Nos municipaux 3430 32 rue Constance et comprenant un cottage double avec 4 chambres, galerie, etc., de chaque côté, retiré de la banquette et il y a connexion d'eau et d'égout, loué $10.00 par mois par côté.

3. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges, servitudes y appartenant à elle dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et contigue, désignée par la lettre E sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné, laquelle est composée de la plus grande partie du lot 21 dudit ilet, ladite portion de terre mesurant 23 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations portent le No municipal 3436 rue Constance et comprenant un cottage simple retiré du trottoir et contenant galerie, 6 chambres, hangar, connection d'eau et d'égout, etc., loué $14 par mois.

4. Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et contigue, désignée par la lettre F sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné, et est composée de la plus grande partie du lot 22 et d'une portion du lot 21 du dit ilet. La dite portion de terre mesurant 34 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 129 pieds de profondeur et façade à la rue Delachaise et entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3438-40 rue Constance et comprenant un très bon cottage double retiré du trottoir et contenant de chaque côté, galerie sur le devant, 5 chambres, office, hangar, connections d'eau et d'égout, etc., et loué $15 par mois chaque côté.

La première, deuxième, troisième et quatrième propriété ci-dessus décrites étant les mêmes qui ont été acquises par Henry Donnenfelser par achat le 3 janv. en 1867, enregistré en le livre des transferts "A" Paroisse de Jefferson, folio 642.

6. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges et servitudes y appartenant, située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contigue, désignée par la lettre A sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant la plus grande partie du lot 17 dudit ilet, ladite portion de terre commençant à une distance de 128 pieds de face coin de l'avenue Louisiana et la rue Constance, et mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple connu comme le No 3418 rue Constance et ayant une galerie sur le devant et le côté, 6 chambres, office, hangar, lavoir, connexion d'eau et d'égout, etc., et loués $17 par mois.

5. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contigue, désignée par la lettre B sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant composée du tout du lot 18 et d'une portion du lot 17 dudit ilet. Ladite portion de terre mesure 38 pieds 10 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant le No municipal 3424 rue Constance et comprenant une magnifique et attrayante résidence simple à deux étages, il y a grande galerie sur le devant et sur l'arrière, salon, vestibule, salle à manger, cuisine, office, escalier devant et dans le fond, escalier de vestibule, 3 grandes chambres à coucher, chambre à bain, galerie sur le devant et à l'arrière, bâtisses dans la cour, connection d'eau et d'égout, etc. La cinquième et sixième propriétés ci-dessus décrite a été acquise par Henry Donnenfelser, par achat le 2 juin 1874, enregistré livre des transferts 105, folio 360.

7. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, priviléges et servitudes y appartenant, situés dans le Sixième District de la Ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Milan, Perrier et Colisée, anciennement la rue Plaquemine, désignés comme lots Nos 13 et 14. Le lot 13 mesure 28 pieds, six pouces de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur, le lot No 14 mesure 28 pieds, 7 pouces de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur, les deux entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 1210 12 rue Marengo et comprennent un cottage double ayant 5 chambres, galerie devant, retiré du trottoir, avec connexions d'eau et d'égout, etc., et se loue $12 50 par mois par côté. La huitième propriété sus-décrite a été acquise par Henry Donnenfelser, le 10 janvier 1862, Reg. C. O. H. Par. de Jeff. folio 442.

8. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Constantinople, Chestnut et Colisée (autrefois Plaquemine), désigné comme lot 2? et mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portent les Nos municipaux 1105-07 rue Marengo et comprennent un cottage double retiré de la rue, et contenant 3 chambres, chambre de hangar, hangar au fond du terrain, connexions d'eau et égout, etc., et se loue $9.00 par mois de chaque côté. Ladite propriété a été acquise par Henry Donnenfelser le 19 octobre 1881, Reg. C. O. B. 116, folio 40.

9. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilége y appartenant situés dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet No 26, autrefois No 2, borné par les rues Olivier, Delaronde et Verret et l'avenue Pelican, anciennement rue Peter, désignés par les Nos 30 et 31, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur, lesdits lots sont aussi désignés sur le plan officiel d'Alger comme lots 13 et 14 dudit ilet. Les améliorations portent les Nos municipaux 219-21 rue Olivier et comprennent un splendide cottage retiré du trottoir et contenant de chaque côté 5 chambres, galeries devant et sur le côté, chambre à bain d'un côté, égout et connexions d'eau, bon hangar dans la cour. Ladite propriété fut acquise par Donnenfelser le 28 octobre 1874, Reg C. O. B. 103, folio 524.

10. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges et servitudes y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet No 26, borné par les rues Olivier, Delaronde, Verret et l'avenue Pelican anciennement la rue Peter désignés par les Nos 28 et 29, qui mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et lesdits lots sont aussi désignés sur le plan officiel d'Alger comme lots 5 et 16 dudit ilet.

Les améliorations de ladite propriété portent le No municipal 231 rue Olivier et comprennent une splendide résidence simple à deux étages retirée de la rue ayant galeries de devant et de côté à chaque étage et contenant hall, salons doubles, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, escalier devant et derrière, égout et connections d'eau, bâtiment extérieur, etc.

Laquelle dite propriété a été acquise par Henry Donnenfelser, le 20 janvier 1876, Reg. C. O. B. 106, folio 285.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance payable en un ou deux ans, avec intérêt à sept pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de sécurité, les actes de vente devant être passé pardevant Robert E. O'Connor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes d'Etat en plus et au dessus du prix d'adjudication. L'acquéreur n'ayant droit aux loyers que du jour où sera daté l'acte de vente. Un dépôt de ... pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Encanteurs.

Robert O'Connor, avocat du demandeur.
McCloskey et Benedict, avocats du défendeur.

30 oct—30—nov—6 13 20 27—déc 1er

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE
TROIS COTTAGES SIMPLES
Au plus fort enchérisseur sans limite ou réserve.

1515-17 rue Marigny, entre Claiborne et Robertson, comprenant 4 chambres de chaque côté toutes plâtrées, portes à coulisse, etc., loué $20 par mois.

2334 36 rue Bourbon entre Derbigny et Claiborne, comprenant 2 chambres et cabinet de chaque côté, retiré, avec grande cour sur le devant, loué $12 par mois.

1242-44 avenue St Bernard, entre St-Claude et Marais, comprenant 3 chambres et 4 cabinets de chaque côté, loué $14 par mois.

A l'encan JEUDI, le 8 décembre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans No 94,246 dans l'affaire de la succession de Mary P. Healy, et d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Div. C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 92,573, dans l'affaire de la succession de Margaret Pendergast, les deux ordres datés du 4 novembre 1910, je procéderai de vendre à la ... le JEUDI, le 8 décembre 1910 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 383, borné par l'avenue St Bernard, les rues Colombus, St Claude et Marais, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à l'avenue St. Bernard, 80 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur sur le côté de la rue Marais, 81 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté de la rue St-Claude et 32 pieds, 5 pouces en largeur dans le fond.

Un certain lot de terre situé dans le nouveau faubourg Marigny, ledit Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourbon (autrefois Bagatelle), Derbigny (autrefois Prosper), St-Antoine et Claiborne (autrefois St-Avide) étant une partie du lot No 2?1 de l'ilet No 136 sur un plan du dit faubourg, lequel dit lot de terre mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Bourbon, à une distance de 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de la rue Derbigny sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans ledit Troisième District de cette ville, désigné par la lettre E, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Claiborne et Mandeville, sur un devis dressé par C. Jacques Lavie, député-voyer de ville, daté du 1er octobre 1897, annexé à un acte passé pardevant John Watt Duffy, notaire en cette ville le 4 octobre 1897 d'après lequel dit devis ledit lot commence à une distance de 100 pieds de la rue Robertson, et mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, les actes de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devant payer les frais de tous certificats et pro-rata toutes les taxes pour l'année 1910 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

6 nov—6 13 20 27—déc 4 8

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.
2418 RUE BOURBON.

Cottage simple contenant trois chambres. Dans la Succession de Veuve Pierre Tarride, No 90,583—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER, Cicero A. Ramsey, Encanteur, Bureau No 341 rue Carondelet — JEUDI, le 15 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté du 28 octobre 1910 et signé du 9 novembre 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A de l'ilet borné par les rues Bourbon, Roman, Derbigny et St Antoine, sur le devis privé marqué J enregistré d'après lequel devis ledit lot mesure dix neuf pieds six pouces de face à la rue Bourbon sur cent vingt-deux pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1910 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente pardevant B. J. Daly, notaire; 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, B. J. Daly, avocats.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Malvina County et als. No 92 080, Cour Civile de District. Div. C.

Propriété du Cinquième District qui s'améliore

332 avenue Slidell, entre les avenues Brooklyn et ... Cottage Simple.
419 21 rue Diana entre Nunez et Tèche. Cottage Double.
1019 rue Verret entre Diana et Newton. Cottage Simple.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd, Léonard L. Stern encanteur — JEUDI, le 29 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre signé le 16 novembre 1910 par l'Hon. E. K. Skinner juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, avec les droits, voies, priviléges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la ville d'Alger maintenant le Cinquième District de cette ville dans l'ilet No 37, borné par les rues Jackson, Monroe, Market et Madison, désigné par le No 15 dudit ilet et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ladite propriété consistant en un cottage simple couvert en bardeaux, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres, etc., et portant le No municipal 332 avenue Slidell.

2. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 187 comprenant les rues Decatur, De Armas, Franklin et Monroe, désigné par le No 5 et mesurant 30 pieds de face à la rue Decatur (maintenant rue Diana) sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles plus ou moins, la propriété ci-dessus est connue par les Nos municipaux 419-21 rue Diana et comprenant un cottage double couvert en bardeaux, contenant de chaque côté 2 chambres et galerie.

3. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 46 borné par les rues Verret, Newton, Decatur et Franklin, désigné par le No 8 et mesurant en mesure française 30 pieds 5 pouces et 8 lignes de face à la rue Verret sur une profondeur de 108 pieds 9 pouces et 9 lignes le divisant du lot No 9, et 106 pieds 6 pouces et 9 lignes, sur la ligne le divisant dans le fond des lots 4, 5, 6 et 7 et 30 pieds 1 ligne en largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilége sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910. Les actes de vente pardevant James T. Nix, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt, requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Henry Donnenfelser et Mme Elizabeth Meyer, son épouse.

Nos 93,061—94 236 consolidée—Cour Civile de District—Division B.

AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR

Le contenu de la résidence élégamment meublée.

No 3424 RUE CONSTANCE.

Entre avenue Louisiana et la rue Delachaise.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 8 décembre 1910, à 11 heures a.m., sur les lieux, No 3424 rue Constance, il sera vendu à l'enchère publique au plus haut enchérisseur en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 20me jour d'octobre 1910, et le jugement lu et signé en cour ouverte le 26me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les meubles suivants, à savoir:

Excellent piano, ameublement de salon, élégant ameublement de chambre, sideboard, bureau, lavabo, armoires, tables, tapis, descentes de lits, Hat Rack, bibliothèque, stove à gaz, glacière, chaises, berceuses, "scuttle", faïence, lingerie, ustensiles de cuisine, garde-manger, tabourets, tableaux, etc., etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

Robert O'Connor, avocat pour le demandeur.
McCloskey & Benedict, avocats pour le défendeur.

27 nov—27—déc 4 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

A. C. Busby, travaillant sous le nom de Keystone Lubricating Company vs W. T. Carey & Bros.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 45,497. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai de vendre à l'enchère publique, sur les lieux, coin avenue Tulane et rue Telemachus, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 7 décembre 1910, à 11 heures a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un "concrete mixer", un "upright boiler", un lot de brouettes, un "pile driver", un Oliver typewriter, un coffre fort en fer, quatre pupitres et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions: Comptant.—W. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Emile Pomez, avocat pour le demandeur.

26 nov—26—déc 1 7

Joseph V. Ferguson & Co vs James Buckner, Jr.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 46,093—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux, No 435 Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1910 à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux pupitres à couvertures plates, 1 Typewriter Remington, 1 éventail rotatoire, et etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant.

WM J. BRADY
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

W. W. Wright, avocat pour le demandeur.

20 nov—20 26—déc 1

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Liquidation de A. Marx Picture Frame Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,958—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Alphonse Marx et Arthur Marx, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Edgar M. Cahn, avocat.

22 nov—22 26—déc 1

VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrain encoignure Galvez et Espagne.

SUCCESSION DE FRANCOIS LACROIX. No 9,504—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

JEUDI, le 15 décembre 1910, à midi, à la Bourse 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Div. D daté le 21 décembre 1906, pour le compte de la succession de François Lacroix, sera vendu à l'enchère:

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 13, formant angle des rues Galvez et Espagne, dans l'ilet borné par les rues Johnson et avenue St Roch, et mesurant 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur à la rue Johnson de 105 pieds et 1 pouce.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Charles Schneidau, notaire.

ALBERT PAUL, Encanteur.

W. W. Wall, avocat.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 29

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison-Cottage Simple

Dans le Quatrième District

No 2826 RUE SARATOGA.

Succession de William H. Krone.

No 412, Vingt-Sixième Cour Judiciaire de District de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany.

PAR FITZPATRICK DUNN REALTY Co., W. H. Fitzpatrick, Encanteur — bureau No 338 rue Carondelet MARDI, 20 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. M. Burns, juge de la Vingt Sixième Cour de District Judiciaire de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany, rendu, signé et enregistré en ce bureau le 10 novembre 1910 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Saratoga (autrefois St. Patrick), Sud Rempart (autrefois St-Denis), Sixième et Washington, désigné comme No 13, sur un certain plan dressé par H. Moelhausen, architecte et voyer, daté du 24 juillet 1846 et déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, pour références dans le livre des plans No 1. Le dit lot de terre mesure trente pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par ledit William H. Krone, par acte de la Commercial Homestead Association, pardevant Fred Zengel, notaire, le 21 mars 1895, enregistré dans le livre des transferts 158, folio 257. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant environ 3 chambres, cuisine, hangar avec écurie, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication et payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes exigibles après l'année 1910. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Jos F. Walton, notaire.

J. F. Pierson, avocat.

17 nov—17 20 27—déc 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION DANS LE TROISIEME DISTRICT.

COTTAGE DOUBLE, NOS 826-830 RUE INDEPENDANCE.

COTTAGE DOUBLE NOS 831-833 RUE BARTHOLEMEW.

SUCCESSION DE MARTIN KRANZ ET JOHANNA HENNING, SON EPOUSE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 94,051

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet — MARDI, le 13 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, lu et rendu en cour ouverte ... et signé en cour ouverte le 7 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue, à savoir:

Premier—Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Bartholemew, Bourgogne, Mazant et Dauphine, Troisième District, mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes à la rue Bartholomew, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le défunt Martin Kranz avait acquis par achat pendant la communauté qui existait entre lui et son épouse de Talma Coffy ou Cotron et Stanislaus Coffy ou Cotron, par acte passé pardevant J. Cuvillier, notaire, le 7 août 1869, livre des Transferts 96, folio 270. Les améliorations comprenant un cottage double en bois à un étage, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté connu comme Nos 831-833 rue Bartholemew.

Deuxième—Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 1 de l'ilet No 6, borné par les rues Dauphine, Congress, Bourgogne et Independance, sur un plan par C. A. De Armas, daté du 15 avril 1853, et déposé en l'étude de P. E. Laresche, ancien notaire, comme plan 23 du livre de plans I. ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente pieds quatre pouces et une ligne un tiers à la rue Indépendance sur quatre-vingt-dix-huit pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Martin Kranz par achat, pendant la communauté qui existait entre lui et son épouse, de Anna Kenny, veuve de James Hartley et William Hartley, par acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 28 octobre 1873, livre des transferts 101, folio 40. Les améliorations comprenant un cottage double, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, connue comme Nos 826-830 rue Indépendance.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur, faits par lui à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilége sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et de payer au-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1910 et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Les loyers et revenus de la propriété ne devant appartenir à l'acquéreur de la propriété qu'à partir de la date de l'acte de vente et devant être passés pardevant J. V. Galliotte, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jos F. Walton, avocat.

12 nov—12 13 20 27—déc 4 11 13

AVIS AUX CREANCIERS.

J. J. Gazin vs Gazin Sash Door Blind and Lumber Mfg Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 87,576—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par S. W. Stafford, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — H. W. Robinson, avocat.

24 nov—24 27—déc 3

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorée et Vacante

DANS LE DEUXIEME DISTRICT,

CHARMANT COTTAGE DOUBLE, Nos 2405 et 2407 rue Hopital, sur un Terrain Mesurant 36 Pieds, 10 Pouces et 7 Lignes, sur 125 Pieds, 9 Pouces de Profondeur.

UN GRAND TERRAIN sur l'Avenue Claiborne, entre les rues St-Philippe et Ursulines, Mesurant 30 Pieds à l'Avenue Claiborne, sur 85 Pieds de Profondeur.

SUCCESSION DE EUGENIE CROZAT.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D., No 93,407.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co.— Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 825 rue Union. Il sera vendu, MERCREDI, le 14 décembre 1910 à midi, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 31 octobre 1910, et ledit jugement signé en cour ouverte le 7 novembre 1910, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies priviléges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 208, borné par les avenues Claiborne et Ursulines, et les rues St-Philippe et Derbigny, lequel lot commence à une distance de 61 pieds et huit pouces de l'encoignure des avenues Claiborne et Ursulines et mesurant Trente pieds et quatre pouces de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de Quatre-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, ancien notaire en cette ville, le 30me jour d'avril 1855, ledit lot étant désigné comme No Trois.

Etant la même propriété que ladite défunte, Mlle Eugénie Crozat, a acquise par achat de la Peoples Homestead Association, par acte passé pardevant Bussière Rouen, notaire en cette ville, daté du 28 février 1907 enregistré dans le livre des transferts 212, folio 53?.

Les améliorations sur ce terrain consistent en une bâtisse occupée maintenant ou dernièrement comme un "Nickolodeum" et peut être adaptée à n'importe quelle entreprise commerciale.

2. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et connu comme Nos 2405 et 2407 rue Hôpital, et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 316 borné par les rues Hôpital, Quartier, Tonti et Rocheblave, mesurant en mesure américaine trente six pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Hôpital, la même mesure dans le fond, sur cent vingt cinq pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que ladite défunte Mlle Eugenie Crozat a acquise par achat de la People's Homestead Association, par acte pardevant Bussière Rouen, notaire en cette ville, daté du 24 avril 1909, enregistré en le Bureau des transferts, livre 227, folio 130.

Les améliorations consistent d'un cottage double avec plusieurs chambres de chaque côté, cabinets, citernes, etc.

Conditions—Comptant sur adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 14

Freed & Co..

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Martin Cash.

No 94,679—Cour Civile de District, Div. E. Hon. George H. Théard.

A L'ENCAN, MERCREDI, LE 30 Nov. 1910.

Maison Simple à Deux Etages, No 1227 rue Howard, entre les rues Erato et Clio.

PAR A. A. FREED, Encanteur—A midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières de Freed, No 914 rue Gravier, en vertu d'un ordre signé le 25 octobre 1910, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Div. E nous vendrons la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le Premier District, l'ilet borné par les rues Howard, Erato, Clio et Freret, désignée par la lettre X sur un arpentage fait par G. De Armas, voyer le 21 octobre 1910, et mesurant environ 20 pieds de face à la rue Howard sur 126 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur, sujet au droit de passage en faveur du lot C, contigue à une allée de 3 pieds de largeur sur 71 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur doit payer pour l'acte de vente pardevant Joe Lauenschlaeger, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & CO.,
Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières.
914 rue Gravier, près Baronne.

30 oct—30—nov 6 13 20 27 29

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés du Troisième District.

DEUX TERRAINS
Sur l'avenue des Champs-Elysées,
ET 12 MAISONS
Sur la rue Vertu.

SUCCESSION DE AMBROSE KUHN Sr

No 94,035—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 15 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 7me jour de novembre 1910 et signé le 9me jour de novembre 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

(1) Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par les Nos neuf et dix, dans l'ilet No 1328, borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Français, Dorgenois (autrefois Magistrat) et Rocheblave (autrefois Vertu). Les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à l'avenue Champs Elysées, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent six pieds, six pouces et sept lignes entre lignes parallèles.

(2) Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le même District et même ilet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant quatre-vingt seize pieds et six pouces à la rue Rocheblave (autrefois Vertu), la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes, et est composée du tout des lots originaux cinq, six et sept.

Lesquels dits lots numéros cinq, six, sept, neuf et dix ont été achetés par ledit défunt Ambrose Kuhn, Sr, pendant la communauté qui existe avec son épouse pré-décédée Sophie Futterer de Pauline Fourcade, par acte passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, notaire, le 1? juin 1892, enregistré en le livre des transferts 147, folio 436.

Les améliorations sur la propriété deuxièmement décrite consistent de deux rangées de maisons, une rangée connue par les numéros 2157-2167 rue Vertu et consiste de six maisons ayant deux chambres chacune, une autre rangée immédiatement dans le fond du ci-dessus consistant de six maisons de deux chambres chacune.

Conditions—Comptant. Dix pour cent comptant requis au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs, les taxes de 1910 devant être payées par l'acquéreur ou les acquéreurs, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Avocats:
W. S. Parkerson,
Sterling Parkerson,
F. J. Dreyfous,
H. D. Danziger.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John B. Hildebrand Sr. et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 95,194—Division A—Attendu que John B. Hildebrand, Jr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue John B. Hildebrand Sr et épouse, décédés intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—James ..., Jr, avocat.

23 nov—23 27—déc 2

Garland Wolfe & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSEPH CATALANO.

COTTAGE DOUBLE 716-18 RUE EGANIA

Nouveau "Shop" avec Plancher en Ciment, rue Royale, coin Egania.

Terrain bien haussé, rue Chartres, entre Forstall et Lizardi.

Vente MARDI, le 13 décembre 1910.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 93,908, signé le 9 novembre 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi MARDI le 13 Décembre 1910, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir—

1° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec les droits, voies priviléges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 195, borné par les rues Egania, Lizardi, Royale et Dauphine, désignés par les numéros un, deux et trois, mesurant ensemble cent soixante pieds sur la rue Egania sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, et désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 118, borné par les rues Royale, Forstall, Chartres et Lizardi et mesurant vingt-six pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Chartres, sur cent vingt pieds huit pouces et une ligne entre lignes parallèles, lequel dit lot de terre devant être pris à une distance de vingt-six pieds quatre pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Chartres et Forstall.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs; la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, à leurs propres ordres et par eux endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilége sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur ou porteurs desdits billets. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1910, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et de payer les frais de tous certificats nécessaires pour les ventes respectives, et déposer dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de ventes pardevant John R. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GARLAND WOLFE, Encanteur, 824 rue Commune.

H. R. Upton, avocat.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 13

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JEUDI, 8 DECEMBRE 1910

Succession de Mme Mary Clark.

No 94,734—Cour Civile de District, Division E.

Cottage Double de Valeur

Nos 2121-23 RUE DU CANAL,

(Entre Johnson et Galvez.)

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, daté et signé du 4 novembre 1910, et à moi adressé, j'offrirai en vente à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, à midi, la propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Iberville, Galvez et Johnson, mesurant trente-trois pieds de face à la rue du Canal sur cent quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre étant désignée par la lettre A sur un devis annexé ci-après mentionné à un acte passé pardevant C. J. Théard, notaire et est formé du lot No 3 et partie du lot No 2.

Aussi une portion de terre dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B, sur un devis ci-dessus mentionné à une distance de cinquante trois pieds (53) six (6) pouces de la rue Galvez, mesurant quarante sept pieds (47) ... pouces (11) et quatre (4) lignes sur une ligne parallèle à la rue du Canal et vingt-huit pieds, cinq pouces, sur une ligne parallèle à la rue Galvez, et est partie du lot No 4 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. L'acte de vente devant être passé pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1910, et aussi faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur, 442 Bâtisse Audubon.

Chas Rosen, avocat.

6 nov—6 13 20 27—déc 4 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de Valeur du Troisième District.

1. Formant le coin des rues Louisa et D... mesurant 235x118, dans l'ilet No ... par les rues Piété et Roman, avec les bâtisses et améliorations, et ... etc.

2. ... de valeur dans le même ... améliorations ...

Mme Marie A. Bertrand, veuve de T. L. Bar... vs Henry D. Coroin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94 312 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1 décembre 1910 à midi de la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Une certaine portion de terre dans la ville de la Nouvelle Orléans paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priviléges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Troisième District de ladite ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 789, borné par les rues Louisa, Piété, Roman (ou Soidelle) et Derbigny (ou Prosper) et mesurant deux cent trente cinq pieds à la rue Louisa sur une profondeur et façade de cent dix huit pieds à la rue Derbigny ou Prosper.

2° Cinq certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, priviléges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, autrefois Bourg Clouet et Faubourg Washington, désignés sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 27 octobre 1836 déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville, par les Nos Dix, Quinze, Seize, Dix-sept et Dix huit, dans l'ilet 789, autrefois l'ilet No 34 du Bourg Clouet, borné par les rues Louisa, Piété, Derbigny (autrefois Prosper) Roman (autrefois Soidelle) d'après lequel plan lesdits lots mesurent comme suit: à savoir: Le lot No Dix mesurant trente et un pieds à la rue Louisa sur cent trois pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos quinze, seize, dix sept et dix-huit mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent trois pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.

O. S. Livaudais, avocat pour la demanderesse.

26 nov—26 27—déc 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Sixième District.

Fomant le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Constance (dans l'ilet borné par les rues Webster et Patton).

Kate Finnerty versus Charles E. Fisk—No 92,571.

Kate Finnerty versus Charles E. Fisk—No 95,056.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 décembre 1910 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Constance, Webster et Patton, lesquels lots forment le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Constance, et mesurent chacun trente deux pieds et une ligne de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de cent dix pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus, respectivement.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Omer Villeré, avocat pour la demanderesse.

26 nov—26 27—déc 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'un restaurant.

Harris Du... vs Strati Siderl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,034— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 5 décembre 1910, à 10:30 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le local No 441 rue Sud Rempart.

Le contenu entier, installations, meubles, etc., du restaurant dans ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Titche & Rogers, avocats pour le demandeur.

23 nov—23 29—déc 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de valeurs améliorées du Sixième et Septième Districts.

1° Formant l'encoignure des rues Calhoun et Howard (dans l'ilet borné par la rue S. Liberté et l'avenue Henry Clay).

2° Treize lots dans l'ilet borné par les rues Pritchard, Hamilton, Laurel Grove et Apricots.

Johnston Armstrong vs Mme Sarah S. Huffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 89,514—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 décembre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'ilet borné par les rues Calhoun, Howard, S. Liberté et l'avenue Henry Clay, ledit lot est désigné par le No 11 sur un devis par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 3 janvier 1898, ledit lot formant l'encoignure des rues Calhoun et Howard et ayant une façade de vingt neuf pieds onze pouces et cinq lignes à la rue Calhoun, une largeur de vingt neuf pieds onze pouces et six lignes dans le fond sur une profondeur à la rue Howard de cent trente cinq pieds neuf pouces et deux lignes, et une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot 12 de cent trente-six pieds, six pouces et trois lignes.

2) Les lots 1, 2, 3, 4, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 23 de l'ilet 404 du Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans bornés par les rues Pritchard, Hamilton, Laurel Grove et Apricot. Les lots 1 à 4 inclusivement mesurent chacun trente pieds de face à la rue Apricot sur une profondeur de cent vingt pieds. Le lot No 1 forme le coin des rues Apricot et Hamilton. Les lots 13 à 20, les deux inclusivement, sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pritchard sur cent vingt pieds de profondeur, le lot No 13 formant le coin des rues Pritchard et Laurel Grove. Le lot No 23 mesure trente pieds de face à la rue Hamilton sur cent quinze pieds de profondeur.

Etant la même propriété acquise par Mme S. S. Huffman par partage entre elle et les héritiers de John E. Huffman, décédé, homologué par jugement dans la succession de John E. Huffman, décédé, No 78,347 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu par l'Hon. F. D. King, juge, le 17 mai 1910 et signé le 23 mai 1910.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. W. Wall, avocat pour le demandeur.

13 nov—13 19 20—déc 2 9 16 23 29